



Samedi 31 octobre 2020

## Fermeture administrative liée à la lutte contre la Covid-19

**« Si la lutte contre le virus doit être la priorité absolue, elle ne doit pas générer de l'injustice en créant des situations incompréhensibles, ou plus grave encore, en instaurant une concurrence déloyale entre commerces de proximité et grande distribution, au détriment des artisans et petits commerçants, et à terme des centres-villes »**

### **Joël Fourny, président de CMA France**

Si la situation sanitaire impose des décisions gouvernementales strictes pour lutter contre la Covid-19, il est impératif que ces décisions soient justes, équitables et comprises par l'ensemble de la population mais également par les acteurs économiques concernés, déjà fortement impactés par des mois de restrictions d'activité.

**Or, force est de constater que la fermeture de certaines enseignes, décidée pour ce second confinement, entraîne une concurrence déloyale avec la grande distribution généraliste, autorisée à ouvrir et à vendre des produits dits « non essentiels ».**

**« La lutte contre le virus ne doit pas désarmer la 1<sup>ère</sup> entreprise de France, qui pèse 12 % du PIB »** précise Joël Fourny. **« Comme d'autres, CMA France a fait part de cette situation au Gouvernement, lequel doit maintenant prendre en considération au plus vite cette situation pour que l'équilibre économique soit respecté. Il ne s'agit pas de remettre en question les objectifs prioritaires de lutte contre la pandémie mais bien de corriger le tir et d'éviter une concurrence déloyale aussi injuste qu'injustifiable »** précise Joël Fourny. **« Il convient de corriger au plus vite cet effet pervers qui ne sera pas sans conséquence graves sur les entreprises artisanales et commerciales qui en sont les victimes directes. »**

Ainsi, le président de CMA France appelle à l'écoute et l'expérience du terrain ; **« la première période de confinement nous a prouvé que des ajustements sont possibles tout en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrières. Cela peut passer par la limitation du nombre de clients dans l'espace de vente, le click and collect, l'ouverture sur rendez-vous ou de nouveaux protocoles sanitaires. Des solutions sont possibles, ne mettons pas en opposition des enseignes. Mais mettons tout en œuvre pour éviter d'ajouter de la crise à la crise et en même temps permettre la relance économique, à quelques semaines des fêtes de fin d'année. Les Français ont besoin de leurs artisans... et plus que jamais les artisans ont besoin des Français. ».**



Valérie Marquis – directrice des relations presse et relations publiques – 06 20 67 45 86 / [presse@cma-france.fr](mailto:presse@cma-france.fr)



[cma-france.fr](http://cma-france.fr)